

FICHE DE COURS

INTITULÉ DU COURS	Formation vocale
DOMAINE	Théâtre et arts de la Parole
NATURE	Artistique
TITULAIRE	Pierrette LAFFINEUSE
INDIVIDUEL/COLLECTIF	Cours collectifs
ANNÉE D'ÉTUDE :	B3

OBJECTIFS

A la fin de sa formation, l'étudiant doit connaître et avoir libéré son potentiel vocal, afin de pouvoir utiliser sa voix dans toute son étendue, sa puissance et sa sensibilité, sans excès, avec art et créativité.

La voix est développée avant tout dans le registre médium, celui du texte parlé ou de la « chanson à texte ». Le but est de permettre à l'élève de répondre aux exigences d'interprétation de l'auteur et du metteur en scène tout en conservant son intégrité et sa santé vocales. Obtenir une technique vocale fine, plus basée sur le ressenti que sur les « effets », permettant à l'acteur d'être simple et naturel, tout en se faisant entendre.

CONTENUS

Continuation du travail de B2, mais dans le sens d'un "training de l'acteur", rappel des notions importantes, pour développer l'autonomie de l'élève.

A ce stade, il doit être capable d'exploiter les richesses de sa voix (élasticité, couleur, étendue) avec audace, sans risquer à tout moment le forçage et autres erreurs de débutant.

Il apprend à

- jongler avec les "ruptures";
- produire du "jeu" avec la voix;
- passer rapidement d'une émotion à l'autre, d'une intention à l'autre...
- rire, pleurer, crier...

Tout cela servira de base à l'examen final, pour lequel l'élève créera ses propres partitions avec l'utilisation de matériaux bien connus de l'acteur (bouts de textes, de poèmes, de répliques, de chansons, onomatopées, voix de personnages, bruitages, slogans publicitaires,...)

MÉTHODE

La méthode de travail est la même qu'en B1 avec, en plus, et individuellement, un exercice de création et d'interprétation d'un texte permettant prouesses et virtuosité vocales.

ÉVALUATIONS

Le professeur attribue une note d'année, selon les mêmes critères que pour B2, sur 50%.

Les 50% restants sont le résultat d'une évaluation artistique, à laquelle participe un jury constitué de professeurs du conservatoire et de professionnels externes au conservatoire, au cours d'une audition.